

Avis Financier

AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND (Part E-C : FR001400ILX1 | Part EB-C : FR001400BW21| Part I-C: FR001400BW39 | Part I3-C: FR001400BW47 | Part P-C: FR001400BW54 | Part S-C: FR001400BW62)**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 03 avril 2024 le fonds changera de nom et prendra la dénomination « **AMUNDI ULTRA SHORT TERM IMPACT GREEN BOND** »

Ce changement ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers. Les autres caractéristiques du FCP demeureront inchangées.

Cette modification n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Informations Clés (DIC) de chaque part ainsi que le prospectus du FCP **AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND** sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.